

Nous siégeons aujourd'hui en 2ème convocation au 1er comité technique local du Morbihan, issu des élections professionnelles du 20 octobre dernier, malgré l'absence de règlement intérieur.

La 1ère convocation fixée au mardi 13 décembre a en effet été boycottée par la CGT Finances Publiques et les autres organisations syndicales. Ce jour était en effet une journée d'action interprofessionnelle pour lutter ensemble contre les plans de rigueur et les mesures d'austérité qui ne cessent de nourrir la crise dans l'ensemble des pays membres de l'Union européenne et plus particulièrement en France.

Malheureusement, l'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois !

Pire, se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

Encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables ! Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins ! De 2008 à 2012 ce sont donc 13000 emplois supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9% pour 2012, bien au-delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite. Notre administration et elle s'en félicite, reste le meilleur élève de la classe !

Le gouvernement a également institué une journée de carence pour les arrêts maladie des fonctionnaires. Le 24 novembre, l'UGFF-CGT s'est adressée au gouvernement avec toutes les autres organisations syndicales de la Fonction Publique pour exiger le retrait de cette mesure.

Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur.

Décomplexé parce qu'il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité que d'ailleurs la direction générale ne chiffre qu'à hauteur de 25% de l'ensemble des suppressions d'emplois !

C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme des instruments de rationalisation des emplois.

Provocateur, par la voix de son Directeur adjoint P. Rambal qui considère que la règle gouvernementale du non remplacement d'un départ sur deux est protectrice pour nos services !

Les situations de sous-effectifs augmentent, la colère aussi ! Aucun service n'en est exempt. Au manque d'emploi se conjuguent le diktat des indicateurs, l'augmentation corrélative des charges de travail et les réorganisations fonctionnelles des services opérées pour continuer à assumer le quotidien.

Contrairement à ce que tente d'imposer la Direction Générale, les solutions ne se trouvent pas sur des ajustements en terme d'organisation du travail ou de plans de restructuration, menés sous forme de concentration, de constitution de pôle, de regroupement et de fermetures des services.

En effet, cette fonte des effectifs conjuguée à la multiplication des vacances d'emplois dans les structures donnent la prime aux bricolages en tout genre pour atténuer le poids des chaises vides sur le fonctionnement quotidien des services sans pour autant endiguer la détérioration des conditions de travail et le développement de la souffrance au travail.

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

Des SIE, au réseau comptable de proximité en passant par les SIP, les services de direction... les personnels sont exposés aux mêmes fortes pressions et n'en peuvent plus ! Personne n'est épargné !

Face à cette réalité, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant l'abandon des missions ou des discussions des méthodes de travail sans aborder le volet de l'emploi et la conception du service public.

Dans le Morbihan, la déclinaison des suppressions d'emplois pour 2012 est connue : ce ne sont pas moins de 26 emplois en tenant compte du plan de qualification ministériel et ce sont 38 emplois nets d'agents C qui doivent être supprimés.

Pour la CGT, ces suppressions d'emplois doivent être purement et simplement abandonnées !

La CGT exige :

- L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- Un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;
- La détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;
- La réouverture du dossier des doctrines d'emplois.

Pour la CGT Finances Publiques, il est urgent d'inverser, par la force des mobilisations, le rapport de force pour stopper la casse de l'emploi et imposer l'ouverture de négociations sur l'ensemble des revendications (rémunération, carrière, missions, conditions de vie au travail....).

Pour l'ensemble de ces raisons nous persistons à penser et à exprimer clairement que, face aux injustices faites aux salariés du fait des politiques menées, aux conséquences désastreuses pour le service public des réductions incessantes de moyens, il ne reste pas d'autre choix aux agents que celui de l'action pour satisfaire des revendications complètement légitimes.

Le prochain CTL consacré à l'emploi en janvier 2012 sera sans aucun doute l'occasion de vous le réaffirmer très clairement.

Nous interviendrons au cours de la réunion sur tous les points à l'ordre du jour.